quatre étages, construite en belle pierre de taille et dans le meilleur goût. Celle-ci l'emporte peut-être en beauté sur la banque de N. D. Cette belle bâtisse appartient à M. Marois, marchand. Ce M. a déployé beaucoup d'énergie et d'activité dans les affaires ; aussi est-il un de ceux qui ont le mieux réussi dans le commerce en détail. (Nous devons dire ici en justice que ce n'est pas le seul de nos marchands qui méritent ces éloges, mais l'occasion nous en fait parler.)

Nous oubliions de mentionner l'Université Laval, où se donnent maintenant des cours de lectures très-instructives. Cette superbe bâtisse qui s'élève en face du bassin de Québec a été construite aux dépens du séminaire afin de procurer à la jeunesse canadiennes les connaissances des hautes sciences.

Comme nous l'avons dit, nous ne mentionnons que les édifices construits depuis peu. Il y en a certainement beaucoup qui mériteraient d'entrer en liste, mais le cadre rétréci de notre journal ne nous permet pas de le faire.

NOMINATION.

Nous avons appris avec plaisir la nomination du président de la société de Colonisation, Mr. Stanislas Drapeau, au poste d'Agent pour la Colonisation du Chemin-Taché.

C'est là une de ces rares nominations du ministère, faites avec justice et bon sens.

PAS MAL, LA.

Une personne naïve disait, dans un salon de cette ville :" " Chose singu-
" lière ! le Recorder qui punit si sévère-
" ment les polissons n'a pas encore fait
" emprisonner Michel, l'insulteur pu-
" blic.—Il n'y a rien de singulier là de-
" dans, repartit un malin, la juridiction
" du Recorder ne s'étend pas jusqu'à l'a-
" sile de Beauport, seule prison digne
" de Michel."

Nous apprenons que L'ABBÉ CHINIQUY est en ce moment à Montréal où il donne force lectures, au sujet de la querelle qui à eu lieu entre lui et l'Évêque de Chicago. On nous assure, chose étonnante, qu'une foule de Canadiens Français, assistent à chacune de ces lectures. Il ne nous appartient pas de faire aucun commentaire sur la position du ci-devant apôtre de la tempérance, mais nous souhaitons fort qu'il ne lui vienne pas à la pensée de descendre à Québec.

N. B.—Depuis que ces lignes sont écrites nous voyons qu'une visite à Québec fait partie du programme de M. Chiniquy. On lui a déjà préparé une Salle dans la rue de la Couronne à St.-Roch, dans le centre de la population Canadienne française. Les Catholiques savent à quoi s'en tenir, maintenant que la voix de leur évêque s'est fait entendre.

Nous avons l'honneur d'accuser réception du procès verbal d'une assemblée de Dames et Demoiselles, tenue la semaine dernière, concernant la crinoline. Nous devons cette gracieuseté à notre amie bien aimée Dlle. Judith Taille Douce.

Nous le publierons dans notre prochain numéro.

AU CORRESPONDANT "ST SAUVEUR."

Nous remercions notre ami " St. Sauveur," de sa correspondance que nous publions dans notre prochain numéro. Notre correspondant nous apprend de jolies choses sur le compte de certains Juges-de-Paix de sa localité. Si notre correspondant est resté dans l'exacte vérité, le *Bourru* lui promet de démasquer ces hypocrites qui se couvrent du manteau de la religion et de l'honnêteté pour commettre inpunément des actes qui, s'ils étaient connus, seraient absolument du ressort de Mr. le Recorder.

Le *Bourru* n'est pas d'humeur joyeuse, gare la bombe.

Nous publions la correspondance suivante parce que nous sommes vraiment libéraux. Il nous semble que cette correspondance vient après coup, car M. Langevin paraît vouloir faire son devoir depuis que les chambres sont ouvertes.

M. M. les Collaborateurs.

Votre petit journal me paraît assez indépendant pour que j'ose me flatter que vous donnerez insertion à ma correspondance contre un de nos hommes publics, qui me paraît vouloir monter l'échelle sociale à pas de géants. Vous avez souvent vu cet homme d'une assez belle figure, marchant d'un pas assuré, la tête haute, souriant de temps en temps pour montrer ses belles dents et ses lèvres roses: c'est justement le Grand Manitou de Québec. Il est facile à voir qu'il vit bien ; mais comme l'égoïste, il ne s'inquiète peu si sa conduite dans les positions qu'il occupe satisfait ses constituants, Pourvu qu'argent et honneur soient son lot, tout va pour le mieux. A l'entendre parler vous croiriez, par son verbe et ses gestes, qu'il est tout feu pour le peuple, et c'est avec le ton et l'assurance d'un général Foy qu'il vous détaille tous ses projets.

En un mot il est très satisfait de sa personne, seulement il craint que tout le monde ne le soit pas autant; et il n'a pas tort. Pourtant il a rendu de grands services à la patrie en écrasant de ses foudres le ministère de 36 heures. Il a beaucoup travaillé à cette nouvelle loi des élections qui donnent le droit de voter à un plus grand nombre de locataires mais qui, en revanche défranchise plus d'un tiers des propriétaires de nos faubourgs. Ne soyez donc pas surpris si quelques jours, par son influence, il plaçait avantageusement l'officier public qui a si bien su expliquer la loi, au grand profit du Protecteur. Car la plupart de ceux qui sont défranchisés sont des gens qu'il faut tranquilliser; si le ministère qu'il soutenait hier mourrait du mal qui paraît le dévorer il viendra comme secrétaire provincial se faire élire à Québec et ses gens-là ne lui nuiront pas pour son élection. Va-t-en voir s'ils viennent, Jean ! ! ! ! ! ! !.

J. G.

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, on payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches* de port, adressées comme suit: [*Pour le Bourru, boite No. 134, Bureau de Poste.*]